# **Termes de Reference**

# **Activité : A2 2.4a Formation de facilitateurs sur les consultations publiques**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du Projet | Programme d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones #PAGOF |
| Partenaires | Tunisie, Côte d’Ivoire, Burkina Faso |
| Opérateurs | Expertise France et CFi |
| Directeurs de Projet | Emilie Bècle – Julie Abrivard |
| Email | [Emilie.becle@expertisefrance.fr](mailto:Emilie.becle@expertisefrance.fr) ; jad@cfi.fr |
| Pays/institution | **Burkina Faso /Administration - OSCI** |
| Opérateur sur l’activité | **CFI** |
| Activité | **Activité : A2 2.4a Formation de facilitateurs sur les consultations publiques** |

# Description et contexte du PAGOF

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO - sept. 16-sept. 17), et dans le cadre de son Plan d’Action National 2018-2020, la France s’est engagée à soutenir la transparence de l’action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d’action. Le Gouvernement français a ainsi décidé de mettre en place, via un financement de l’AFD, le **Projet d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF)**.

Sur cette base l’AFD a décidé de confier à Expertise France (Agence française d’Expertise Technique Internationale) et CFi (Agence Française de développement médias) ce projet d’Assistance Technique, d’une durée de 3 ans, à destination des pays d’Afrique francophone, et ainsi d’accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de gouvernement ouvert. Ce volet cible en priorité les 3 pays déjà membres de l’initiative internationale, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d’Ivoire.

L’objectif général du #PAGOF est de soutenir et accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) des pays bénéficiaires (Tunisie, Burkina Faso et Côte d’Ivoire) dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le gouvernement ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l’action publique et l’accès aux données, l’intégrité de l’action publique et des agents publics et l’utilisation des nouvelles technologies en faveur de l’ouverture et de la redevabilité. Il vise également à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d’Afrique francophone dans leur démarche d’adhésion au PGO. Dans ce cadre, Expertise France se chargera plus particulièrement de l’appui aux autorités, et CFi de l’appui aux organisations de la société civile (dont les médias).

Deux axes d’intervention ont été priorisés pour chaque pays : le premier (Axe A) se concentre sur des activités de sensibilisation aux principes de gouvernement ouvert et principes méthodologiques liés au PGO ; le second (Axe B) s’attache à appuyer la mise en œuvre technique des Engagements pris par chaque pays dans le cadre de leur Plan d’Action National (PAN).

# Description des Objectifs de l’activité

L’activité s’exerce dans le cadre des activités transversales de sensibilisation aux principes de gouvernement ouvert et principes méthodologiques liés au PGO (Axe A).

Le Burkina Faso doit entamer, dans les mois à venir, l’élaboration de son second Plan d’Action National qui devrait être finalisé au deuxième semestre 2019. Conformément aux processus et méthodes PGO, l’administration burkinabé doit prévoir l’inclusion et la contribution active de la société civile et des citoyens à la définition des engagements et à son élaboration. Cette participation de la société civile et des citoyens peut prendre notamment la forme de consultations publiques au sein des différentes régions afin de sensibiliser et mobiliser la population sur la collecte de thématiques communes et prioritaires qu’elle souhaiterait faire apparaître dans le PAN 2.

L’Objectif de cette activité est de former des personnes de la société civile et de l’administration pour qu’ils puissent par la suite, en binôme ou trinôme animer et modérer des consultations publiques qui se tiendront en région.

Plus spécifiquement, cette activité vise à :

* Renforcer les capacités de participants qui seront des personnes issues de l’administration et de la société sur le processus des consultations publiques dans le cadre de l’élaboration et de la co-construction du PAN 2 ;
* Former ces participants à l’animation et à la modération de ces consultations publiques. Ce sont en effet les personnes formées qui iront ensuite, en binôme (1 administration et 1 société civile) ou en trinôme (1 administration et 2 société civile), mener les consultations publiques dans les communes pilotes dans le cadre de la co- construction du PAN 2 ;
* Fournir aux participants des outils standardisés qu’ils pourront utiliser lors des consultations publiques, notamment pour collecter les informations concernant les thématiques et problématiques abordées et rendre compte des échanges.

La formation durera trois (3) jours.

# Prestation à fournir

Le prestataire devra :

* Définir le contenu spécifique de la formation proposée ;
* Préparer les outils de formation ;
* Proposer des outils pour l’animation et la modération/facilitation des consultations publiques
* Animer les trois jours de formation.

# Livrables Attendus

* Manuel de formation
* Outils standardisés pour animation/facilitation des consultations
* Scénarios des consultations types
* Rapport de fin mission + Recommandations

# Type de contrat

Court terme

# Nombre de jours d’expertise

Maximum 6 jours de prestation

# Calendrier prévisionnel

Juin 2019

# Lieu d’exécution

La formation se tiendra à Ouagadougou

# Profil requis de l’expert

Qualifications et compétences

* Connaissance des principes de gouvernement ouvert, transparence des gouvernements, lutte contre la corruption, e-gov, administration électronique au sein de l’administration centrale et locale ;
* Connaissance de l’administration publique décentralisée (enjeux, acteurs, etc) ;
* Connaissance du dialogue avec les Organisations de la Société Civile ;
* Excellentes compétences rédactionnelles.

Expérience professionnelle générale et spécifiques

* Expérience dans la mise en œuvre de projet/activités sur les principes de gouvernement ouvert, transparence des gouvernements, lutte contre la corruption, e-gov, administration électronique au sein de l’administration centrale et locale ;
* Expérience dans l’élaboration de consultations publiques, notamment dans le cadre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert ;
* Capacité à travailler en milieu interculturel, capacité de mise en perspective des relations autorités/OSC et de faciliter leurs échanges
* Compétence en pilotage et coordination de projet/mission (organisation, modération, leadership de groupe de travail et atelier)

# Langue(s) de travail

Français

Soumission des propositions

Les prestataires intéressés doivent inclure les documents suivants dans leurs propositions :

* Une proposition technique détaillant leur compréhension du contexte et des termes de référence, la méthodologie proposée ainsi que le détail du contenu de la formation envisagée (thématiques abordées, proposition du programme de formation etc.) ;
* Le CV de l’expert contenant des informations détaillées sur les qualifications, l'expérience et les références appropriées ;
* Une proposition financière détaillée en jours-homme au total. La proposition financière soit présenté le montant total HT et TTC.

La proposition complète doit être envoyée par e-mail au plus tard le XX aux adresses mails suivantes : [**jad@cfi.fr**](mailto:jad@cfi.fr) et[**pagofburkina@gmail.com**](mailto:pagofburkina@gmail.com)